

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 18 DÉCEMBRE

L'accord socialiste

A la réunion qui eut lieu, ces jours derniers, à Paris, dans le XIII^e arrondissement, les deux partis socialistes en présence avaient mobilisé toutes leurs forces. D'un côté, MM. Jaurès, Vaillant, Desforges, etc., représentant « l'union socialiste ». De l'autre côté, les citoyens Piéron, Faberot, Roldes, etc., représentant le parti ouvrier. Ces adversaires se sont conspués de leur mieux, en présence de 4,800 auditeurs, au milieu des cris, des interruptions et des sifflets.

M. Jaurès, qui ouvrit le feu, divisa la société en deux classes. D'un côté, le prolétariat paysan et ouvrier, de l'autre la réaction. « C'est entre ces deux camps, dit-il, que la lutte est engagée. Il n'y a pas de milieu. »

A ces mots, les allemanistes de crier : « C'est pour cela qu'il faut voter pour Piéron ! »

« Le devoir des militants socialistes, continue M. Jaurès, est de frapper le coup qui fera le plus de mal à l'ennemi. Ce coup doit porter sur l'Élysée, refuge de toutes les forces rétrogrades. Et le moyen c'est d'élire Gérault-Richard. Le citoyen Piéron veut subordonner la question politique à celle économique (nombreux cris : « Il a raison ! »); ce n'est pas être politicien que faire de la politique socialiste. »

Enfin, M. Jaurès termine en faisant un appel « en faveur des socialistes qui veulent transformer les conditions sociales, sans s'interdire les moyens que l'histoire met aux mains des opprimés ».

Le citoyen Faberot, au nom du parti ouvrier, supplie le peuple de se méfier des politiciens, et porte ce coup droit à M. Jaurès en s'écriant : « Au nombre des hommes qui se disent socialistes, n'oubliez pas qu'il y en a qui ont appartenu aux pouvoirs passés ! »

L'ouvrier Salle, venant à la rescousse, ne comprend pas qu'on s'apitoie sur le sort d'un « écrivain plus heureux en prison que l'ouvrier chez lui » et reproche nettement au citoyen Jaurès « d'être allé se prosterner aux pieds de Rochefort pour l'amener à soutenir la candidature de son ancien ennemi Gérault-Richard » !

Tollé général. Le citoyen Roldes profite d'un moment de calme pour montrer le désaccord régnant dans les votes du groupe socialiste parlementaire. Il cite diverses séances où ses membres ont voté les uns contre les autres.

M. Jaurès se lève pour répondre à cette avalanche de contradicteurs. On lui crie : « Pas d'hommes ! un programme ! A Bruxelles ! etc. » Un ouvrier escalade la tribune et parle en même temps que le leader du groupe socialiste. De tous côtés retentissent les cris les plus divers, les adversaires s'injurient et se menacent. Dans un coin de la salle, le député Rouanet est aux prises avec un allemaniste; plus loin, le citoyen député Toussaint se peigne avec un guesdiste. Le tumulte est indescriptible et M. Jaurès ne peut se faire entendre. Enfin, il réussit à s'expliquer sur la grève générale. Il ne croit pas que ce moyen puisse faire capituler le régime capitaliste ;

cependant il reconnaît qu'il peut avoir raison des pouvoirs publics.

Aussitôt on lui demande pourquoi, alors, le congrès de son parti a voté contre la grève générale, à Nantes. Il répond qu'il n'a pas à rendre la pensée du congrès de Nantes, mais la sienne.

Aucun candidat n'obtient les honneurs d'une motion et on se promet de « tirer la savate » à la prochaine réunion.

C'est du progrès, qu'en pensez-vous ?

Les riches de France

Sans remonter au déluge, tant de noms opulents dans la première moitié de ce siècle, qui n'ont laissé que le souvenir de leur opulence, montrent combien la richesse est précaire et sujette à se dissoudre. Pour prouver combien celle d'aujourd'hui est récente, il suffit de jeter les yeux sur ceux de nos contemporains qui possèdent les plus gros lingots. La plupart n'ont obtenu leur fortune que depuis moins de trente ans. Je ne parle ici que de la France, puisque la législation maintient ailleurs quelques biens substitués et héréditaires. Il est vrai qu'il suffit d'un dissipateur dans une lignée, pour réduire les substitués à l'état de propriétaires nominaux, auxquels les revenus n'appartiennent pas. La plus grande fortune de Hongrie, celle des Esterhazy, qui paient 836,000 francs d'impôt foncier, est dans ce cas.

En France, il n'existe pas de propriétés foncières de 500,000 hectares, comme en Angleterre; les plus vastes sont de 10 à 12,000 hectares. Encore en est-il seulement quatre ou cinq qui atteignent ce chiffre; et, comme elles sont situées en des départements pauvres, elles rapportent assez peu. Aussi le plus fort chiffre de revenu de ceux qu'on appelait, il y a cent ans, des grands seigneurs, ne dépasse-t-il pas de 5 à 600,000 francs par an, et l'on n'en compte pas dix qui arrivent à ce total.

Le plus fameux capital amassé en ce siècle, très exagéré d'ailleurs dans l'opinion vulgaire, l'a été par le feu baron James de Rothschild. A sa mort, en 1868, il a été divisé en cinq parts, et dans vingt-cinq ans peut-être il sera partagé en une quinzaine de morceaux. Audessous de celui-là, la banque française n'offre que des fortunes moindres que celles de l'industrie ou du grand commerce. Celles-là même sont en nombre très restreint : les mines, par exemple, ou les chemins de fer n'ont, chez nous, donné naissance à aucune des richesses qui se sont édifiées ainsi en Amérique ou en Orient. Les magasins de nouveautés, le gaz, la métallurgie, la raffinerie du sucre fournissent à un groupe de particuliers des budgets exceptionnels de 1,800,000 à 2,000,000 de francs par an. Ce sont là, du reste, non des revenus, mais des bénéfices dont plusieurs atteignent leur maximum depuis quelques années seulement, et sont susceptibles de diminuer ou de disparaître d'un jour à l'autre.

La déclaration de guerre faite à la fortune n'est donc pas seulement injuste, elle est puerile. L'idée d'un trésor détenu par quelques favoris au détriment de la masse, la croyance à une caverne des mille et une nuits dont le pillage méthodique procurerait l'aisance à l'ensemble de la nation, sont une idée fautive et une croyance folle. En dépouillant de leur

avoir, jusqu'au dernier centime, tous les individus qui ont amassé ou hérité 35,000 fr. de revenu, c'est à peine si l'on pourrait donner à chaque Français un livret de 18 fr. de rente à la Caisse d'épargne.

Chambre des Députés

Séance du lundi 17 décembre

Le budget de 1895

M. Rouanet voudrait que la Chambre se prononçât une fois pour toutes sur la façon dont sont données les croix civiles et sur l'indulgence dont la grande chancellerie fait preuve dans certains cas.

Pour les croix militaires, il n'y a ni abus, ni intrigues; il n'en est pas de même pour les croix civiles; à cette heure, il y a, dans les rangs de la Légion d'honneur, des hommes tarés qui affichent leur ruban dans les couloirs des juges d'instruction et des cours d'assises.

M. Rouanet rappelle ensuite le cas d'un chevalier de la Légion d'honneur actuellement à Mazas, et, encore, le cas d'un autre décoré pour avoir autorisé l'émission de chemins de fer secondaires.

Mais en France, conclut-il, quelle notion a-t-on de l'honneur ?

Il appartient donc à la Chambre d'inviter le conseil de l'ordre à opérer certaines radiations nécessaires. C'est pourquoi j'ai l'honneur de déposer sur le bureau un projet de résolution invitant le conseil de l'ordre à se conformer aux prescriptions de la loi de 1873, et à prendre les mesures disciplinaires que nécessitent les circonstances.

M. Guérin, après avoir dégagé la responsabilité du gouvernement actuel, déclare qu'il n'a pu deviner les personnages visés par M. Rouanet.

Malgré cela, dit-il, je tiens à expliquer que le ministre n'a aucune action sur les légionnaires, aucune action sur le Conseil de l'ordre. Le rôle du garde des sceaux se borne à transmettre à la chancellerie la condamnation encourue par un légionnaire.

M. Rouanet remonte à la tribune pour déclarer que les explications du ministre ne le satisfont pas, notamment en ce qui concerne M. Eiffel.

« L'honneur de la France ne peut être confondu, dit-il, avec le renom, la célébrité factice d'un constructeur véreux. »

M. de Montfort s'élève ensuite contre cette mention commode qui couvre tout quand il s'agit de la Légion d'honneur : « Services exceptionnels ».

L'orateur veut la constitution d'une Commission spéciale pour examiner les titres des postulants à la croix, ainsi qu'il l'a demandé, du reste, précédemment.

M. Guérin, ministre de la justice, déclare qu'il repousse la proposition Rouanet, qu'il considère comme une motion de défiance.

Le président donne lecture des ordres du jour de MM. Rouanet et Néron :

L'un invite le gouvernement « à rappeler au Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur l'application stricte du règlement. »

L'autre est ainsi conçu :

« Confiant dans le gouvernement pour faire respecter par le conseil de l'ordre de la Légion

d'honneur les règlements, la Chambre passe à l'ordre du jour. »

Le tumulte prenant à cette lecture des proportions considérables et la question revêtant l'importance d'une question de gouvernement, le ministre des finances s'élance à la tribune.

D'une voix brève et émue, il fait cette déclaration :

« On invite le gouvernement à faire son devoir, le gouvernement n'a pas besoin d'une telle invitation. Ceux qui sont de cet avis repousseront l'ordre du jour de M. Rouanet. »

Il est procédé au scrutin sur le projet de résolution de M. Rouanet, résolution formellement repoussée par le gouvernement qui se rallie à celle de M. Néron.

Par 239 voix contre 234, la motion Rouanet est repoussée.

Le gouvernement a une majorité de 5 voix.

M. le président de la Chambre met aux voix l'amendement de M. Néron, auquel s'est rallié le gouvernement.

On procède au vote. Par 287 voix contre 410, la motion Néron est votée.

76 députés se sont abstenus.

Séance aujourd'hui mardi à 2 heures pour la nomination du président.

INFORMATIONS

M. le duc d'Orléans

M. le duc d'Orléans a quitté Bruxelles pleinement satisfait du premier rendez-vous donné à une partie de ses amis. Il se propose de faire, de temps à autre, des séjours dans d'autres endroits avoisinant les frontières françaises pour continuer à se mettre en communication directe avec les nombreux amis qu'il compte dans les différentes régions de sa patrie : « Je suis, a-t-il dit, un prétendant. Eh bien ! je veux que tous sachent que je ne prétends à autre chose qu'à aimer partout, toujours, et plus que tout, la France. »

Clôture de la session parlementaire

On annonce, pour samedi prochain 22 décembre, la clôture de la session parlementaire.

La démission du général Mercier

Il paraît certain que le général Mercier est décidé à abandonner son portefeuille et qu'il a fait, auprès du Président de la République, une démarche en vue d'obtenir un commandement de corps d'armée.

On parle, pour remplacer le général Mercier à la guerre, du général de Boisdeffre, actuellement chef de l'état-major général.

L'élection à la présidence

MM. Ribot, Brisson et Bourgeois tiennent la corde; M. Méline vient en seconde ligne.

Le groupe socialiste a décidé de porter ses voix sur le nom du candidat à la présidence de la Chambre dont l'élection aura la signification la plus nettement hostile à la politique gouvernementale.

Les douzièmes provisoires

Le gouvernement a déposé le projet des douzièmes provisoires.

L'ensemble des crédits provisoires demandé pour les deux premiers mois de l'année s'élève à plus de 734,127,576 fr.

Les octrois

Le projet de loi demandant la suppression des taxes d'octroi pour les vins, bières, cidres,

poirés et hydromels est adopté par la Commission.

Le congrès socialiste de Marseille

Le congrès a adopté, par 64 voix contre 38, les conclusions de M. Carnaud tendant au rejet de la grève générale.

La Tzarine douairière en France

Dépêche de Nice au *Galignan's Messenger* :

« J'apprends de bonne source que des négociations sont déjà entamées dans le but de procurer une villa à Menton pour la tsarine douairière et pour la princesse de Galles.

» A défaut d'une villa, à Menton, on en chercherait une au Cap-Martin. »

La visite aux casernes

On vient d'envoyer aux chefs de corps des instructions très sévères concernant les visites aux casernes.

Les parents demandant à voir un militaire devront l'attendre au dehors, tandis qu'un soldat du poste ira demander l'intéressé.

Il sera interdit de pénétrer dans les cantines, même pour y remettre des colis, et les cantiniers seront tenus d'en faire prendre livraison à la porte du quartier.

Les personnes connues, fournisseurs et autres, circulant aujourd'hui librement, seront désormais accompagnées par un planton, à moins d'une autorisation spéciale pour une seule visite.

Enfin, les civils qui stationneront près des casernes pour un motif quelconque seront maintenus par les factionnaires à la distance du trottoir, ou de trois mètres sur la chaussée.

La nouvelle capote des officiers

La nouvelle capote que nos officiers porteront en campagne ne permettra pas, même à dix mètres, de les distinguer des simples soldats dans un combat.

Elle est en drap gris, semblable à l'ancien vêtement des sergents-majors. Le numéro du régiment est cousu sur les revers supérieurs et les galons du grade sont disposés comme ceux de la tunique.

Epidémie au grand séminaire de Rodez

Une épidémie de scarlatine s'est déclarée au grand séminaire de Rodez et y a fait de rapides progrès.

Les élèves de cet établissement, au nombre de quatre cents environ, viennent d'être licenciés pour une quinzaine de jours.

Accident de chemin de fer

Dijon, 27 décembre. — Un terrible accident s'est produit sur la ligne de tramway en construction de Saulieu à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), qui appartient à la Compagnie des chemins de fer du Sud.

Un train de ballast partait de Saulieu quand, à deux kilomètres environ de cette localité, au lieu dit le Bras-de-Fer, où la ligne subit une courbe très prononcée et descend en pente

rapide, les chaînes attelant la machine se rompirent.

Les wagons partirent à une allure désordonnée, déraillant et culbutant tout sur leur passage.

M. Gauvin, chef poseur, 58 ans, fut atteint et eut le crâne fracassé. Il est mort peu après. M. Meulenev, employé aux travaux, a eu les jambes fracturées et les côtes enfoncées. Ce malheureux est père de famille. Un autre ouvrier a été blessé, mais moins grièvement.

Parade d'exécution

Marseille, 17 décembre. — Le soldat Crémieu, du 58^e d'infanterie (ex-avocat socialiste), condamné le 28 novembre dernier, par le Conseil de guerre du 15^e corps, à deux ans de travaux publics, pour désertion à l'étranger en temps de paix, ayant eu son pourvoi rejeté, a été conduit hier matin, à neuf heures, au Pharo, pour y entendre la lecture de son jugement devant les troupes assemblées.

Un garçon boulanger changeur

Le gagnant du lot de 500,000 francs du canal de Panama est un ouvrier boulanger, M. Ernest Chamblasin, employé chez son oncle, M. Strohm, établi au numéro 40 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

M. Chamblasin a vingt-cinq ans. Il est depuis l'âge de trois ans, avec son oncle, qu'il n'a quitté que pendant une année pour faire son service militaire au 130^e de ligne, à la caserne de Reuilly.

Le brave garçon, qui n'avait qu'une obligation, ne fera plus de « galette » ; il se contentera d'en toucher.

Nouveau parfum

Un parfumeur vient de lancer un nouveau produit appelé à faire fureur et qu'il intitule : **EXTRAIT DE MAZAS.**

BULLETIN FINANCIER

18 décembre 1894.

La liquidation de quinzaine n'a pas présenté un grand intérêt. Les reports sur certaines valeurs ont été un peu chers, mais nous sommes à la fin de l'année et ce fait en lui-même n'a donc rien de bien extraordinaire. Hors les valeurs dont nous avons parlé souvent, il n'y a pas grande activité sur le marché.

Le 3 0/0 sur lequel on a détaché un coupon de 0.75 est toujours un peu lourd à 101.50.

Peu d'affaires sur les sociétés de crédit. Le Foncier s'inscrit à 913.75. L'obligation communale réduite à 13 fr. comparée à l'obligation de la ville de Paris 2 1/2 0/0 devrait valoir 504. Elle doit donc logiquement se rapprocher du pair.

Le Crédit Lyonnais est en bonnes tendances à 803.25. Variations sans importance sur nos grands chemins.

Les actions de la Compagnie d'exploitation des chemins de fer orientaux sont cotées 542.50. Les recettes de la 46^e semaine sont en augmentation de 4,947 fr. sur la semaine correspondante de l'année dernière.

L'Italien a réagi sur la nouvelle de la prorogation de Chambres à 86.65. Le report a été modéré de 10 à 14 centimes.

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Raimbault avait connu Jeanne tout enfant. Il l'avait vu grandir. Quand la fille avait eu seize ans, — lui, en ayant trente-quatre, — il avait demandé sa main. Jeanne, malgré sa pauvreté, avait eu peur de cet homme sérieux et grave. Elle devait, trois ans plus tard, accepter l'amour du misérable Joachim Arnald.

A ce passage des confidences de sa mère, Hira fut forcée de s'interrompre. L'émotion l'étouffait.

Telle était donc l'histoire lamentable qu'il lui était réservé d'apprendre. Sans faillir, sa mère avait eu contre elle les apparences de la faute. Et, cédant à un souci exagéré du bonheur de sa fille, Jeanne, à son lit de mort, avait voulu tout raconter, afin que l'enfant, prévenue, instruite par cet exemple, n'eût pas à subir les mêmes désillusions et les mêmes déceptions.

Hira reprit la lecture. Le manuscrit continuait ainsi :

— Ma vie recommença ou plutôt commença, alors. Louis ne m'avait rien dit. Il gardait ses respectueuses prévenances, ses délicates attentions, mais pas une parole ne venait me rappeler qu'il m'avait aimée autrefois. Et je l'aimais, moi, de toute mon âme. Ce fut moi qui parlai la première. Je m'agenouillai devant lui pour le lui dire. Aux premiers mots il trembla, et, me relevant, il me tint presque sur son cœur. Puis, avec un sourire étrange qui me rempli d'anxiété, il conclut :

— Jeanne, dans deux mois, vous serez ma femme ; — pas avant.

Là se plaçait le récit d'un drame qui fit frissonner Hira.

Ce jour-là même, M. Raimbault appela Kerdistel.

— Jean, lui dit-il, l'heure est venue.

— Bien ! — répliqua simplement le commandant.

On était en vue de Lisbonne, au retour d'une course dans l'Amérique du Sud. — Le yacht gagnait le nord. Il infléchissait sa route vers l'ouest, et, dès qu'on eut doublé le nord de l'Espagne, il s'engagea dans le golfe de Gas-

L'Extérieure est mieux tenue à 72 1/2/16. On dit que l'ancien ministre des finances sera avantageusement remplacé.

Hausse des fonds austro-hongrois. Les fonds ottomans restent calmes.

C'est demain que sera close la souscription à l'emprunt Danais de 35 millions de francs. Nous avons examiné les garanties de sécurité que représentaient ces emprunts. On sait que le premier versement est de 50 fr.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 18 Décembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 9°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 3°
Midi,	75 1/2 m/m	au-dessus 10°
Hausse,	8 m/m	
Baisse,	8 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 7°

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 13 décembre

Scrutin sur le projet de loi ayant pour objet de faire célébrer aux frais de l'État les funérailles de M. Burdeau, président de la Chambre des députés.

Pour l'adoption, 436 voix ; contre 37.

Ont voté pour : MM. Coudreuse, de Grandmaison, Guignard.

N'ont pas pris part au vote : MM. Bougère, de La Bourdonnaye, de Maillé, de Solan I.

SAUMUR

Les chaussettes accusatrices

Hier soir, le citoyen Lecoq (pas celui de Gaboriau) s'est fait pincer en flagrant délit d'escamotage — à l'étalage du « Bazar universel » rue d'Orléans — d'une paire de chaussettes en laine.

Lecoq sortait de la prison d'Angers où il était détenu après appel — rejeté par la Cour d'Angers — d'une condamnation à un mois de prison pour outrages à un agent de police de Saumur.

AVIS

Les « fainéants » de Saumur, qui envoient leurs enfants mendier dans les rues de la ville, sont prévenus que procès-verbal sera, dorénavant, dressé contre les enfants pris en flagrant délit de mendicité et que les autorités de toute nature séviront sévèrement contre les parents responsables de ce délit.

Eglise St-Nicolas de Saumur

Retraite préparatoire à la fête de Noël

Tous les jours de cette semaine, le R. P. Léon, capucin, prêchera, le matin, à 7 h. 1/2, aux jeunes filles ; l'après-midi, à 3 heures, aux dames ; le soir, à 8 heures, à tous les fidèles.

Le mardi et le jeudi soir, le R. P. s'adressera spécialement aux hommes, auxquels la grande nef de l'église sera réservée.

ANGERS

Chambre syndicale des vins et spiritueux

Les membres de la Chambre syndicale des vins et spiritueux de Maine-et-Loire, réunis en assemblée générale, samedi dernier, ont procédé au renouvellement du bureau et de la commission d'initiative qui sont composés comme suit :

BUREAU. — Présidents honoraires, MM. Glétron et F. Guéry ; président, M. G. Rayer ; vice-président, M. Bourrigault ; secrétaire, M. Joubert-Ferré ; trésorier, M. Levigueloux.

COMMISSION D'INITIATIVE. — Ville : MM. Guéry, Glétron, Giffard, Cointreau, Houdmont, Guyard, Lozon. — Extra muros : MM. Breyer, de Rochefort ; Cesbron, de Montjean ; Chapin, de Saumur ; Bouvet-Ladubay, de Saumur ; Ragelly, de Segré, Chaussepied, de Saumur ; Lecluse, de Saumur.

Empoisonnement

Un nommé Davoud, de Vieil-Baugé, revenait avec sa mère du marché de Longué, lorsque rentré chez lui et se trouvant indisposé, il envoya sa femme lui chercher un purgatif qu'il prit le lendemain matin. Il expira quelques instants après l'avoir absorbé. L'autopsie qui fut ordonnée à la suite de ce décès fit retrouver des traces de poison.

De graves soupçons pèsent sur sa femme.

Acte de courage

Vendredi, quelques instants avant que le train 43, qui vient d'Angers, entrât dans la gare de la Possonnière, était arrivé un train venant de Cholet. Un voyageur de ce dernier train, qui s'était attardé, voulut traverser la voie pour aller prendre son billet. Il allait être broyé par le train 43, quand Louis Brochard, sous-chef d'équipe, l'aperçut.

Plus rapide qu'on ne saurait dire, M. Brochard s'était élancé vers le malheureux, l'avait saisi, enlevé, porté et déposé sain et sauf sur le trottoir. Les deux hommes avaient été frôlés par le tampon de la machine.

Inutile de dire que toutes les personnes présentes allèrent féliciter M. Louis Brochard.

CHOLET

La municipalité de Cholet a été constituée hier matin, après l'installation du nouveau Conseil municipal.

M. le Dr Pissot a été élu maire ; M. Faure, premier adjoint, et M. Teillet, deuxième adjoint.

Remplacement d'un sénateur inamovible

Dans la séance d'hier, au Sénat, le sort a désigné le département des Deux-Sèvres pour

cagne. Il ne s'arrêta que dans le port de Bordeaux.

Louis Raimbault descendit à terre, accompagné de Kerdistel et d'un ami. Tous trois s'enquirent du domicile de M. Joachim Arnald.

Celui-ci était dans ses bureaux au moment où on lui fit passer la carte de ces visiteurs inconnus.

Il les reçut sur-le-champ.

Raimbault ne chercha pas de préambules.

— Monsieur, dit-il, vous êtes le mari de M^{lle} Jeanne...

— Hol ! hol ! — Mari pour rire, répliqua le négociant.

— Soit ! Il faut que vous le soyez pour tout de bon.

— Oh ! que nenni, mon cher monsieur.

— Pardou ! Il le faut.

— Ah ! Et pourquoi, s'il vous plaît ?

— Parce que si vous ne l'épousez pas, quelqu'un l'épousera.

— Quelqu'un ? Vous, peut-être ?

— Moi !

— Eh bien ! épousez-la, monsieur. Je vous souhaite beaucoup d'agrément.

Raimbault ne se contenait qu'à grand peine. Le misérable ajouta avec une insolence aiguë :

— Au besoin, je pourrai vous renseigner sur le compte de cette demoiselle.

C'en était trop.

Raimbault fit un pas en avant. Sa main s'abattit sur la face du drôle.

Et comme celui-ci, écumant, se redressait sous l'outrage, le père d'Hira le traîna par le collet jusque dans le bureau où travaillaient ses commis, et le jeta pantelant sur son pupitre.

— Ça, messieurs, — leur cria-t-il, — votre patron est le plus lâche coquin que j'aie vu de ma vie.

Cependant Arnald, grinçant les dents, s'était relevé. Il courut après ses insulteurs.

— Monsieur, — rugit-il, — vous me rendrez raison de tout ceci.

Raimbault haussa les épaules.

— Parbleu ! J'y compte bien.

Et se rapprochant d'Arnald, bas, les lèvres contractées :

— Vous comprenez, n'est-ce pas, que, pour que je puisse épouser Jeanne, il faut que je vous tue !

Les deux adversaires étaient d'égale force à l'épée. Mais la conscience troublée d'Arnald affadissait sa bravoure. Après quatre reprises,

élire un sénateur en remplacement de M. Jean Macé, inamovible, décédé.

Le Château de Nantes

Le *Petit Journal* publiait ces jours derniers les lignes suivantes :

« La Commission des monuments historiques est, paraît-il, en conflit en ce moment avec la municipalité de Nantes.

» Les édiles nantais voudraient combler les fossés de l'antique château des ducs de Bretagne pour y pratiquer une voie carrossable ; mais le projet est vivement repoussé au sein de la Commission des monuments historiques, qui demande, très justement, selon nous, que le Château reste intact et conserve la physionomie que les siècles lui ont donnée.

» Le château de Nantes est encore de nos jours, avec le château d'Angers, l'un des plus beaux et des plus curieux spécimens de l'architecture féodale en France. Les souvenirs qui s'y rattachent sont en outre des plus intéressants. Ainsi, c'est dans ses murs qu'a été signé par Henri IV, le 13 avril 1598, le fameux Edit de Nantes. Il a vu naître le fameux César de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées. Enfin, il a servi de prison en 1654 au cardinal de Retz et en 1832 à la duchesse de Berry.

» Ce serait donc un acte de vandalisme que de toucher à ce monument debout depuis près de sept cents ans et qui fait si intimement partie de notre histoire nationale. »

L'affaire Patient

A Nantes, M. le juge d'instruction a rendu hier une ordonnance de non lieu en faveur de M. Patient, accusé à tort de la tentative d'assassinat contre le lieutenant-colonel Zimmer.

Souhaitons maintenant, sans trop l'espérer, que le véritable assassin tombe entre les mains de la justice.

Invasion de harengs

Depuis quelques jours, on pêche des harengs en quantité sur la côte de Piriac, quelquefois un million par jour. Les premiers jours, ils se vendaient 20 fr. le mille; aujourd'hui, ils ne se vendent plus que 4 et 5 fr.

Si les pêcheurs continuent à tant en pêcher, ils ne trouveront plus à s'en défaire.

C'est le cas, ou jamais, de dire qu'on ignore d'où le hareng sort.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 16 décembre. — Ferdinand Goizet, à l'Hospice.

DÉCÈS

Le 14 décembre. — Anne-Adèle Tardieu, rentière, veuve de Théophile Monier, 55 ans, rue Beaurepaire.

Le 15. — Philippe Puel, en religion frère Zozimus, instituteur, 75 ans, rue Duplessis-Mornay.

Louis Rimbault était atteint à l'avant-bras droit, alors que lui-même passait son épée au travers le corps de son ennemi.

Arnald tomba mort.

Les dernières lignes du manuscrit racontaient le bonheur de Jeanne, devenue la femme de Rimbault, bonheur sans cesse troublé par les souvenirs de larmes. Puis, c'était la mère qui laissait éclater l'ivresse de sa maternité, et, bientôt après, les sanglots de la séparation prévue. Un adieu terminait la douloureuse confidence.

Hira avait reçu un coup trop violent, trop inattendu, malgré ses douleurs précédes. Ne sachant rien du monde, elle devait fléchir sous cet assaut. Le fatal recueilli s'échappa de ses doigts; elle glissa de son siège, évanouie, sur le tapis de sa chambre.

IX

Quand la jeune fille revint à elle, lorsque, après une nuit d'angoisses et d'incertitudes, elle se fut rendue compte de l'état de son esprit, elle écrivit à Borsand qu'elle désirait l'entretenir au plus tôt.

En arrivant à la villa, Philippe fut épouvanté du changement qu'il trouva sur les traits et

Aux Viticulteurs !

Compte-rendu d'une visite de M. Bouchard aux champs d'expérience de Montreuil-Bellay.

Sur la demande de M. de Grandmaison, député et maire de Montreuil-Bellay, M. Bouchard, le sympathique délégué départemental au service du phylloxéra, est venu dans le courant d'octobre se mettre à la disposition des personnes qui avaient des conseils à lui demander pour la reconstitution de leurs vignobles, et visiter les divers champs d'expériences de la commune.

On sait qu'entre autres personnes, M. de Grandmaison a créé deux champs d'expériences. L'un sur le calcaire dur dans la Champagne de Montreuil, l'autre sur les conglomérats d'argile rouge situés dans la forêt de Brossay au lieu dit la Pièce-des-Mousses. Plus de cinquante espèces différentes ont été plantées, il y a deux ans, dans ces deux champs d'expérience (plants directs et plants greffés).

Or, voici le résultat des diverses observations faites dans la commune de Montreuil-Bellay dans les champs d'expérience de M. de Grandmaison et d'autres propriétaires; avis à ceux qui ont des terrains semblables à ceux qui ont été soigneusement étudiés.

CÉPAGES AMÉRICAINS QUI PEUVENT CONVENIR POUR LA RECONSTITUTION DES VIGNOBLES DE LA COMMUNE DE MONTRÉUIL-BELLAY.

1. *Rupestris Martin vrai*. — Pour les sols caillouteux, secs, peu fertiles. Exemple la Champagne de Montreuil, sols colorés jaunâtres, formés de débris de roches calcaires dures.

2. *Rupestris du Lot*, synonymes : *Rupestris Phénomène*, *Sijas*, *Lacastelle*, *Reich*, etc., pour les terres argileuses, restant fraîches sans être humides en fond, moyennement calcaires.

3. *Aramon Rupestris de Ganzin n° 1*. — Pour les terres argileuses compactes humides, pas calcaires.

4. *Riparia Rupestris n° 3306 à 3309 de Couderc*. — Pour les sols sableux rouges profonds agglomérés, peu fertiles comme ceux du Clos-des-Mousses.

5. *Riparia Rupestris n° 101-14 de Millardet*. — Pour les sols argilo-siliceux mélangés de débris de roches calcaires, demi-durs.

6. *Riparia Gloire de Montpellier ou Riparia Granglabre*. — Pour les terrains riches silico-argileux, colorés en brun rougeâtre, profonds, fertiles. Exemple : la Herse, route de Loudun, à la hauteur de l'ancienne gare.

PÉPINIÈRE DE LA CHAMPAGNE

Les cépages américains ou franco-américains à suivre avec attention sont :

1. Garnay-Couderc ou Colombeau Rupestris, n° 3103; — 2. Riparias Rupestris, n° 3306 et n° 3309 de Couderc; — 3. Riparia Rupestris, n° 101-14 de Millardet; — 4. Morvèdre Rupestris, n° 1202 de Couderc; — 5. Solonis Riparia, n° 1615 de Couderc; — 6. Solonis Riparia, n° 1616 de Couderc; — 7. Bourisquou Rupestris, n° 601 de Couderc; — 8. Bourisquou Rupestris, n° 603 de Couderc; — 9. Vialla Riparia, n° 1702 de Couderc; — 10. Aramon Rupestris Ganzin, n° 1; — 11. Rupestris Martin vrai; — 12. Rupestris du Lot ou Monticola; — 13. Rupestris Estivalis de Lezignan; — 14. Rupestris à port de Taylor; — 15. Riparia Gloire de Montpellier ou Portalis; — 16. Riparia grand glabre; — 17. Rupestris Riparias, n° 108-12; — 18. Vialla Riparia, n° 1702; — 19. York Syra, n° 4101.

dans le regard de sa fiancée. Une détermination farouche, irrévocable s'y laissait lire.

— Si j'en crois mes pressentiments, mademoiselle, dit-il, — vous aviez quelque raison de redouter la lecture des papiers que vous m'avez montrés. Ils ont dû modifier, sans doute, vos intentions à mon égard.

Elle mit la main sur son cœur pour en comprimer les battements.

— Monsieur, — répondit-elle, — il n'y a rien de changé dans mes sentiments. Mais, comme je devais le prévoir, les lettres en question contenaient sur ma famille des détails de nature à motiver en moi de graves, de pénibles réflexions.

— Ces réflexions, toutefois, mademoiselle, — puisque vous daignez me dire que vos sentiments n'ont pas changé, — sont-elles susceptibles de vous imposer une conduite opposée à celle que vous avez tenue jusqu'ici?

Elle courba le front.

Mais le relevant aussitôt :

— Ce n'est point de ces réflexions toutes seules que dépendra ma conduite, monsieur.

— Ah ! Il existe donc d'autres influences ?

— Des influences qu'il dépend de vous d'annihiler.

OBSERVATIONS

Il est de première nécessité de mettre de l'ordre dans le classement de la pépinière de la Champagne.

1^{er} rang. Supprimer Riparia-cinerifolia; Pineau greffé sur York; Pineau greffé sur Jacques; Pineau greffé sur Solonis; Pineau greffé sur Riparia, qui n'ont aucun intérêt dans la pépinière de la Champagne; les remplacer par des greffes sur *Gamay-Couderc*, ou *Rupestris Martin*, ou *Rupestris du Lot*.

2^e rang. Mêmes observations que pour le premier. Supprimer ce qui est greffé sur les porte-greffes comme Jacques, York, Solonis, Viala, etc.

Il conviendrait de réunir les greffés dans deux ou trois rangs où ils pourraient se développer sans être gênés par des francs de pieds. Puis grouper les cépages francs de pied ensemble. De cette façon il y aurait de la méthode et un enseignement.

Réunir les Riparias Gloire, Grande glabre, Ramon; de même pour les Rupestris Ganzin, Martin, Guiraud, Monticola ou Lot, Estivalis de Lezignan, Port de Taylor; les Hybrides américo-américains, comme Hybride d'Azémar, Riparia Rupestris de Couderc et Millardet ensemble. Faire la même chose pour les Hybrides franco-américains et les classer par ordre de numéro.

Se procurer les Hybrides franco-américains qui sont intéressants et qui manquent comme le Riparia-Rupestris n° 101-14, le Rupestris Riparia n° 108-12, les 1615, 1616, 1202, 3306, 3309, qui sont très importants.

Supprimer ceux qui ne valent rien, comme 3106, 3303, 304.

Il y a beaucoup à faire pour mettre tout cela en ordre, afin d'offrir un classement et un enseignement méthodique.

Pour les sols de tuf compact recouvert d'une très mince couche de terre arable, il est reconnu que malheureusement, il n'y a jusqu'ici presque rien à faire de pratique.

EMPLOI DES ENGRAIS

1^{er} Engrais organiques. — Employer en toutes circonstances : Les Tourteaux de Sèzame moulus de Guis de Marseilles. Dose 1,000 à 2,000 kilos à l'hectare.

Les répandre sur le terrain du mois de novembre au mois de février, puis recouvrir.

2^o Engrais minéraux. — (A) Réserver les superphosphates de chaux pour les terres calcaires. Dose 500 à 1,000 kilos; (B) Scories de déphosphoration et phosphate fossile de la Somme pulvérisé finement; pour les sols acides, comme la terre des Mousses, les prairies basses, dose 1,000 kilos à l'hectare; (C) Nitrate de soude. Dose de 100 à 200 kilos à l'hectare, pour les céréales au printemps, dans les terres calcaires; (D) Sulfate d'ammoniaque, dose de 100 à 200 kilos pour les terres non calcaires, à l'automne, avant les semailles, avec les scories et phosphates; (E) Poudre d'os, 1,000 kilos à l'hectare en terre calcaire; (F) Chlorure de potassium, dose 200 kilos à l'hectare en tous les sols.

Quelques jours après cette visite M. de Grandmaison recevait la lettre suivante de M. Bouchard :

« Monsieur le Député,

« Je désirerais vous voir adopter pour votre pépinière de la Champagne un classement méthodique pour que l'enseignement pratique soit bien apparent :

1^o Grouper tous les cépages greffés ensemble;

2^o Grouper tous les francs de pied égale-

Les yeux de Philippe exprimèrent le plus vif étonnement.

— En vérité, je ne vous comprends pas, mademoiselle.

Un sourire amer glissa sur les lèvres d'Hira.

— Monsieur Borsand, — dit-elle, — comprenez-moi à demi-mot. Au point où nous en sommes tous deux, il ne peut exister aucune équivoque entre nous. C'est vous-même qui, par les réponses que vous allez me faire, déciderez si le projet qui nous tient au cœur peut se réaliser.

— Peut se réaliser? interrompit l'officier. — Cela veut dire qu'il peut aussi ne pas se réaliser ?

« Mais, je ne veux pas anticiper, et je vous ai donné ma parole d'homme d'honneur que je m'inclinerai devant votre résolution quelle qu'elle fût. Parlez donc, mademoiselle. Je suis prêt à vous répondre. (A Suivre.)

ment et les diviser en hybrides américo-américains et en hybrides franco-américains, et surtout supprimer ce qui ne vaut rien ou est inutile.

» De cette façon chaque groupe aura une vie indépendante qui ne gênera pas les autres, tandis que si on laisse entremêlés greffés et francs de pied les derniers mangeront les premiers.

» Veuillez, etc. »

Nous sommes heureux d'apprendre aux habitants du canton de Montreuil-Bellay que, sur la proposition de son Conseiller général, au cours de greffage de la vigne aura lieu au printemps de 1895. Ce cours se composera de cinq leçons et sera suivi d'un concours pour l'obtention du diplôme de greffeur.

Très remarquable la plantation de vignes américaines greffées en plein rapport de M. Froger, serrurier à Montreuil.

M. de Grandmaison avait prié M. Bouchard de faire analyser la terre d'une pièce appartenant à M. Boussard et qui est située près la gare de Montreuil à l'angle de la voie ferrée et de la route de Loudun. Ce terrain est recouvert d'un déblai provenant des récents travaux de la tranchée du chemin de fer (tronçon de Brézé à Montreuil).

M. Bouchard après analyse a répondu que ce terrain factice contenait 52.80 0/0 de carbonate de chaux. Il n'y a donc rien à faire avec semblable terrain que des essais qui seraient fort coûteux et problématiques pour le propriétaire.

On pourrait essayer le *Morvèdre Rupestris* n° 1202, de Couderc; le *Chasselas Berlandieri* n° 41 B de Millardet; le *Berlandieri* pur à feuilles laisantes et à bois glabre.

Malheureusement ces cépages coûteront de 3 à 40 fr. la bouture racinée. Ce n'est donc guère pratique pour la petite viticulture.

Le sol moyen de la Champagne de Montreuil (calcaire dur) contient en moyenne 6,80 0/0 de carbonate de chaux, et suivant les indications données par l'analyse et les champs d'expérience, c'est le *Rupestris Martin* qui convient le plus généralement à ce terrain, ainsi qu'à ceux du bourg de La Salle. Exemple: l'enclos de M. de Chaillou-Palustre.

Un peintre de paysages s'est égaré au cours d'une excursion dans un vallon des plus tourmentés de Bretagne.

Il rencontre par hasard le garde champêtre, qui le remet sur sa route et, chemin faisant, les deux compagnons font connaissance.

— Comment vous appelez-vous, mon ami ? demanda l'artiste.

— Raphaël, Monsieur.

— Ah ! c'est un nom bien connu.

— Parbleu ! il y a vingt-cinq ans que je suis garde de la commune !

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 16 Décembre 1894

Versements de 75 déposants (21 nouveaux), 30,249 fr.

Remboursements, 25,827 fr. 39

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Ce même intérêt est maintenu pour 1895.

BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la Belle Jardinière consistant en un PORTRAIT peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

BOURSE DE PARIS

Du 17 Décembre 1894

3 0/0	104 30
3 0/0 amortissable	100 80
3 1/2	107 40

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Le Gérant, L. DELAUNAY

Ne demandez chez votre Epicier que du



TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

Le système de vendre tout Bon Marché et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins de la Glaneuse

A LA GLANEUSE

MAISON E. SABATIER

18 & 20, Rue d'Orléans, SAUMUR

Les Magasins de la Glaneuse échangent ou remboursent toute marchandise qui a cessé de plaire.

ETRENNES

Fourrures, Manchons, Boas cols et colliers, Plumes, etc., Foulards, Cravates, Mouchoirs, Taies d'oreiller, Eventails, Mantilles et Echarpes de dentelle, Jupons, etc., etc., etc. Coupes et Coupons de Tissus noirs et couleurs pour ROBES; prix spéciaux pour Œuvre de Bienfaisance.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

EPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES pour NOEL
Fantaisies, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.
Pâtés de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne. Grands Mousseux, Liqueurs de marque.

DESSERT PATISERIE

1895

ETRENNES
Des Calendriers sont offerts à tout Acheteur

1895

HAUTE NOUVEAUTÉ
Pour Etrennes

Boîtes, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs satin, Porcelaine de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom, sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Etude de M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Pavée, n° 1.

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le 13 décembre 1894,

Au profit de M^{me} Adèle-Louise-Françoise Bruel, épouse de M. Jules-Constant Rime, ancien magistrat, propriétaire, avec lequel elle demeure à Saumur;

Contre ledit M. Rime,

Il appert :

Que ladite dame Rime a été séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par le soussigné, avoué près le Tribunal civil de Saumur.

Saumur, le 17 décembre 1894.

LECOY.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

A VENDRE A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1^o Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 13 ares 50 centiares;

2^o Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares;

3^o Un PRÉ, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnès, contenant 49 ares 50 centiares;

4^o PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares;

5^o LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

ON DEMANDE un jeune garçon de 13 à 14 ans. Donner bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e BRAC et M^e LE BARON, notaires à Saumur.

A VENDRE AUX ENCHÈRES

Sans attribution de qualité
En l'étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

Le Samedi 22 Décembre 1894, à une heure et demie.

Le Fonds de Commerce De Marchand de Bois, exploité par feu H. Chatin.

S'adresser à M. HENRI PELOU, expert à Saumur, rue du Marché-Noir.

A CÉDER APRÈS DÉCÈS UN CAFÉ

Bel'e situation, près la Gare et les Casernes, ANGERS.

S'adresser au bureau du journal.

BUREAU DE PLACEMENT

M^{me} SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur,

Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

A LOUER Belle Ferme

A proximité du bourg d'Allonnès, canton nord-est de Saumur, contenant 29 hectares 51 ares, dont 17 hectares 51 ares en terres labourables, 10 hectares de pré et pâture, et 2 hectares de vigne.

Convientrait pour faire de l'élevage.

S'adresser à M. GIRARD, expert, 4, rue Pavée, Saumur.

Valeurs dépréciées et improductives peuvent retrouver intérêts et plus-value par combinaison sans aucun risque; bénéfices garantis. Circulaire explicative et preuves fournies par la Banque Centrale de Paris, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les

AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lapsis, etc., etc.

soins des Plaies d'écrou variqueux dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et pendant l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^o jour, il provoque une amélioration sensible.

M. LENOIR, Médecin-Spécialiste, ex-Phlébotomiste, Aide-Major aux Hôp. Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par correspondance.

Saumur, imprimerie P. GODET.

ÉPICERIE NOUVELLE EXPOSITION

d'Articles Jour de Noël et Jour de l'An, Confiserie, Champagnes

LIQUEURS DE MARQUES

Fondants fins, le 1/2 kilo, depuis 1 fr 20

Prâlines, — — — — — 0 - 90

Pâtés de foies gras Deschandelières, depuis 1 - 65

CADEAUX : Il est offert un billet de Tombola à tout acheteur de UN FRANC de Confiserie ou Liqueurs.

GROS LOT : Une superbe POUPEE mécanique.

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1. lot. Un objet d'Etrennes. | 10. lot. Un litre Elixir. |
| 2. - U e terrine foies gras. | 11. - Un litre Mentier. |
| 3. - Une bouteille exquis Guignolet. | 12. - Un sac chocolat surfin. |
| 4. - Une boîte boudoir. | 13. - Un sucre de pommes. |
| 5. - Un sac marrons glacés. | 14. - Une bouteille Champagne. |
| 6. - Une caisse mandarin s. | 15. - Un exquis Guignolet. |
| 7. - Une boîte biscuits Champagne. | 16. - Un litre d'eau-de-vie de marc. |
| 8. - Une bouteille vin de Turquie. | 17. - Un sac fondants surfins. |
| 9. - Une boîte Madeleines de Commercy. | 18. - Un litre liqueur. |

ETRENNES 1895

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Cartonnages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées, Prâlines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y a de meilleur. Bon Marché sans précédent.

ARTICLES POUR ARBRES DE NOEL

Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre, Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit à gagner : 1^{er} lot, une magnifique POUPEE mécanique, avec boîte à musique; 2^e lot, un LAPIN mécanique; 3^e lot, une CORBEILLE produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés, Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner, Deschandelières, de Ruffec.

GROS - CONFISEUR FABRICANT - DÉTAIL

Ancienne Maison MÈNIER, TROUVÉ, HARDY

A. BOURDOIS, SUCC^R

20, r. St-Jean, et 14, rue Cour-St-Jean Usine à vapeur, 9, r. Cour-St-Jean, à Saumur

Fabrique de Marrons glacés, à la vanille, le 1/2 kil, 2 50; double vanille, 3 f.

Bonbons, Petits Fours, Fantaisies chocolat, Dragées, Prâlines et Fondants

Fantaisies pour Etrennes et Noël. Actuellement exposition.

Tous nos articles étant de notre fabrication, nous en garantissons la fraîcheur.

Quant aux prix et qualités, n'ayant pas d'intermédiaire, nous vendons meilleur marché et de qualité supérieure à tout ce qui est vendu dans les épiceries.

Toutes nos Boîtes et Sacs sont marqués au nom de la maison.

Nous vendons poids net, boîtes en plus, où brût pour net, selon le désir des clients.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

- | | |
|--------------------------------|---|
| FACTURES TOUTS FORMATS | LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL |
| CARTES D'ADRESSES | FAIRE-PART NAISSANCE |
| ETIQUETTES PARCHEMIN et ENVOIS | CARTES DE VISITE |
| TÊTES DE LETTRES | AFFICHES — PROSPECTUS |
| CIRCULAIRES — ENVELOPPES | PROGRAMMES P ^r FÊTES & SOIRÉES |
| AVIS DE TRAITES — MANDATS | PRIX-COURANTS |
| REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS | MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS |
| REGISTRES | CATALOGUES — BROCHURES |

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.